



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1131

Lancement de l'opération n° 60026859 "Rénovation des illuminations à l'échelle des quartiers"
à Lyon tous arrondissements et affectation d'une partie de l'AP n° 2021-1, programme 20013

Direction de l'Eclairage Urbain

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/1131 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 60026859
"RENOVATION DES ILLUMINATIONS A L'ECHELLE DES
QUARTIERS" A LYON TOUS ARRONDISSEMENTS ET
AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2021-1,
PROGRAMME 20013 (DIRECTION DE L'ECLAIRAGE
URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Rénovation des mises en lumière du premier Plan Lumière ».

Par délibération n° 2021/909 du 8 juillet 2021, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Rénovation du patrimoine du premier Plan Lumière 2021-2026 » n° 2021-1, programme 20013.

Le premier Plan Lumière de la Ville de Lyon a été initié en 1989 et compte à ce jour 370 sites éclairés. Les illuminations de quartier ont été mises en service majoritairement dans les années 1990, soit au début du premier Plan Lumière. Ces installations réalisées avec les techniques de l'époque sont devenues énergivores et pour la plupart vétustes, certains matériels obsolètes ne pouvant plus être remplacés à l'identique.

Dans le cadre de la politique de conservation du patrimoine et en cohérence avec la démarche de transition écologique, il est proposé, tout en conservant l'image nocturne de la ville, de rénover un certain nombre d'illuminations, en ciblant celles qui ont plus de 25 ans avec un triple objectif :

- la transition énergétique par la réduction à minima de 30% de la consommation électrique ;
- la réduction de la nuisance lumineuse par un meilleur contrôle des fuites de lumière émises vers le ciel ;
- l'amélioration de la qualité de l'image nocturne par un travail plus subtil sur certaines parties de bâtiments pour permettre de révéler davantage les détails architecturaux des sites.

Par ailleurs, cette opération vise à améliorer la sécurité électrique des installations par le changement des câbles et équipements électriques vieillissants et à assurer la sécurité des intervenants.

L'opération porte sur la rénovation à minima d'une vingtaine de sites. Seront traitées en priorité les illuminations de taille intermédiaire parmi les plus anciennes.

Le montant de l'opération est estimé à 3 000 000 € TTC. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'AP « Rénovation du patrimoine du premier Plan Lumière 2021-2026 » n° 2021-1, programme 20013.

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 et n° 2021/909 du 8 juillet 2021 ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 60026859 « Rénovation des illuminations à l'échelle des quartiers » à Lyon tous arrondissements est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Rénovation du patrimoine du premier Plan Lumière 2021-2026 » n° 2021-1, programme 20013.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement, les dépenses résultant de cette opération seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 20013, AP n° 2021-1, opération n° 60026859, et seront imputées sur les chapitres 23 et autres, fonction 512, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variation compte tenu des aléas de chantier ou autre pouvant survenir :
 - 2022 : 50 000 €;
 - 2023 : 740 000 €;
 - 2024 : 740 000 €;
 - 2025 : 740 000 €;
 - 2026 : 730 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tous autres fonds européens, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET